RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'YONNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958

Circonscription d'Auxerre

Mes chers Concitoyens,

Je tiens à remercier les 10.202 électrices et électeurs qui m'ont accordé leurs suffrages, Dimanche dernier, estimant que je n'avais pas démérité au cours de l'exercice de mon mandat de député renouvelé sans cesse depuis 1945.

Je remercie particulièrement les communes de la circonscription où dans l'ensemble j'enregistre un gain de près de mille voix par rapport au scrutin de Janvier 1956. Cette confiance des milieux ruraux qui m'a placé en tête dans plusieurs cantons me touche profondément.

A Auxerre, par contre, dans ma propre ville que je sers avec acharnement comme Conseiller Municipal depuis plus de 30 ans et comme Maire depuis 15 années, mon concurrent a une avance de 1.467 voix. J'avoue très franchement avoir été douloureusement surpris de ce résultat car la population auxerroise est à même d'apprécier **mon action et les réalisations effectuées dans tous les domaines.**

J'avais l'intention le soir du scrutin de me retirer de la compétition.

Cependant étant donné le maintien d'autres candidats et compte tenu du fait qu'à l'examen des résultats **il n'existe aucun risque que soit élu un représentant antinational,** j'ai décidé de répondre aux sollicitations de mes amis et faisant confiance à mes concitoyens, je serai candidat au scrutin de ballottage de Dimanche prochain.

Mes chers concitoyens,

Ayant l'habitude de me battre jusqu'au bout quand cela est nécessaire, je ne puis considérer comme définitif le résultat du premier tour.

Je ne suis pas le défenseur du « système » défunt, car j'ai voté contre la Constitution de la IVe République et pour la Constitution de la Ve

Toute ma vie publique a été dominée par le souci d'une bonne gestion des intérêts locaux et de ceux de la Nation.

Que ce soit :

— sur le plan communal comme Maire d'Auxerre ;

— sur le plan départemental comme Président du Conseil Général ;

— sur le plan national en 1952 et 1953 comme responsable du budget de la France ;

je prétends avoir dignement, honnêtement, efficacement servi l'intérêt général.

Je pense encore être capable avec vous et pour vous, de mener à terme les grands projets entrepris.

C'est sur leurs actes et non sur des promesses électorales qu'avant tout les candidats doivent être appréciés.

Le scrutin de Dimanche prochain sera donc pour moi sans équivoque et si les résultats du ballottage confirment ceux du premier tour, **je saurai en tirer les conclusions qui s'imposent sur le plan municipal et départemental.**

Quoiqu'il arrive, j'aurai le sentiment du devoir accompli m'étant toujours employé à servir mon Pays dans l'honneur, avec courage et dévouement.

Vive la République ! *Vive la France !*

Dimanche 30 Novembre,

votez sans abstention

JEAN MOREAU

Remplaçant éventuel : **Charles-Albert HOUETTE**



IMP. L'YONNE RÉPUBLICAINE AUXERRE